

En retraite et internationalistes ! n°4 mars 2024

Voilà un nouveau bulletin pour les retraité-es Solidaires. Sa parution sera liée à l'actualité de nos activités syndicales internationales, notamment à travers le [Réseau syndical international de solidarité et de luttes](#).

Retraites en Suisse : 13^e mois gagné, passage à 66 ans refusé

Les électeurs et électrices Suisses se prononçaient sur deux votations, le 3 mars. Celle pour la création d'une « 13^e rente AVS » (13^e mois de pension de retraite) a été validée, par 58,24 % de « oui ». Notons toutefois que si les cantons romands et tessinois ont approuvé la proposition syndicale, les cantons allemands l'ont refusée.

Alors que la rente d'un ancien conseiller fédéral se monte à environ 20 000 francs par mois, cinq ex-membres du Conseil fédéral¹ avaient jugé nécessaire de plaider pour le non et de s'exprimer publiquement contre cette initiative pour une 13^e rente AVS. Lors d'une manifestation spontanée sur la Place fédérale, 500 retraité-es ont dit leur colère et dénoncé l'insolence de ces anciens membres du Conseil fédéral. « *De nombreux retraité-es vivent avec peu d'argent* », constate Rolf Zimmermann, président de la Commission des retraité-es de l'Union syndicale suisse (USS) : « *C'est pourquoi nous disons oui à la 13^e rente AVS* ».



La deuxième proposition soumise au vote a été rejetée, largement : 74,72 % de « non ». Les « Jeunes Libéraux Radicaux » demandaient que l'âge de la retraite soit repoussé à 66 ans. « *Le relèvement de l'âge de la retraite soutenu par les associations patronales a clairement fait naufrage. Les salarié-es exerçant des professions exigeantes sur le plan physique et ceux des branches à bas salaires auraient été particulièrement touchés par le relèvement de l'âge de la retraite. C'est pourquoi ils se sont engagés en première ligne contre ce projet de démantèlement antisocial.* » Le syndicat [UNIA](#) « voit dans cette victoire un signe clair contre un nouveau démantèlement de la prévoyance vieillesse. »

Biélorussie : Un retraité condamné à cause d'une photo

Le 18 janvier 2024, le tribunal du district Leninski de Minsk a condamné le retraité Vasył Rubtsov à deux ans et demi de « résidence surveillée » pour avoir participé à une manifestation en octobre 2020. L'homme a été retrouvé grâce à une photo trouvée par la police dans le téléphone d'une de ses connaissances. La juge Marina Klimchuk l'a déclaré coupable conformément à la partie 1 de l'art. 342 du Code pénal (participation active à des actions violant gravement l'ordre public). Rappelons que dans ce pays présidé par le dictateur Loukachenko, les syndicats indépendants ont été dissous, leurs responsables sont en prison ou en exil.

[Centre des droits humains biélorusse [Viasna](#)]

¹ En Suisse, le Conseil fédéral est le gouvernement.

État espagnol : réunion de femmes retraitées

Les 23 et 24 février, la Commission des femmes de la Coordinadora Estatal por la Defensa del Sistema Público ([COESPE](#)) a tenu sa première réunion de femmes retraitées, avec la participation d'environ quatre-vingt-dix femmes des différentes communautés de l'État espagnol : Andalousie, Canaries, Murcie, Catalogne, Valence, Aragon, Asturies, Galice, Madrid, Castille-la-Manche, Castille-León et Estrémadure :

« L'objectif principal était d'avoir un espace d'analyse et de débat sur la situation des femmes retraitées et de rendre visible la situation précaire dans laquelle beaucoup d'entre nous se trouvent. Nous continuons à nous battre pour la disparition de l'écart entre les sexes en matière de retraites, de salaires, de conditions de travail et sociales. Nous avons commencé la réunion par un rassemblement devant le Congrès des députés, pour déposer quelques 7 500 signatures, suivie d'une conférence de presse, où nous avons rendu visible notre lutte.



Dans l'après-midi, nous avons eu la réunion, avec diverses interventions sur lesquelles nous avons débattu en groupe : les soins, les pensions de veuve, les pensions non contributives et les pensions minimales, les suppléments aux minimums et la façon dont toutes ces questions affectent les femmes, avec l'écart entre les sexes, présent dans notre vie personnelle et professionnelle et plus tard dans les pensions que nous recevons. Ce système capitaliste, sexiste et patriarcal utilise notre force de travail à la fois dans les champs, dans le nettoyage, à la maison, avec les soins de nos enfants et des personnes âgées avec des doubles vacations. Dans de nombreux cas, lorsqu'elles cessent de travailler ou occupent des emplois précaires, à la fin de leur vie, elles n'ont pas de pension décente ; le pourcentage le plus élevé de pensions non contributives est celui des femmes. La différence entre les pensions des femmes est de 485,49 € par mois, par rapport à celles perçues par les hommes. Ce sont ces femmes appauvries, qui toute leur vie ont pris soin des autres, qui, avec des pensions de pauvreté, n'ont pas les ressources ou les soins nécessaires. Nous voyons qu'aujourd'hui encore, elles se retrouvent à s'occuper de leurs petits-enfants en raison du manque de crèches publiques, ou à attendre des soins dignes dans des centres publics et des résidences pour personnes âgées qui sont insuffisants. C'est dans ces emplois de soins que se produit le travail féminisé, où prédominent la précarité et l'exploitation racisée. Il a également été question des pensions de veuve : pour 90 % des veuves, ce sont leur seule source de revenus, car elles ont consacré toute leur vie à s'occuper de la famille. 62 % gagnent moins de 650 €.

Nous devons continuer à débattre et à approfondir une question aussi structurelle qui nous concerne tous, tant les femmes salariées que les retraitées. L'écart entre les sexes en matière de salaires et de pensions doit être comblé. Peu importe qui gouverne, les salaires et les retraites seront défendus ! »

Argentine : les retraité·es aussi s'opposent au gouvernement Milei

L'Union syndicale Solidaires et le Réseau syndical international de solidarité et de luttes informent régulièrement sur la résistance syndicale et populaire au gouvernement d'extrême-droite argentin. Les personnes en retraite sont partie prenante de ces luttes.

Face aux tentatives du gouvernement Milei de s'en prendre aux retraité·es, la Central de Trabajadores de la Argentina Autónoma et la Central de Trabajadoras y Trabajadores de la Argentina (CTA-T), ainsi que 30 autres organisations sociales de tout le pays, se sont rassemblées fin janvier devant le Parlement national. « Pas de remise en cause du fonds de garantie, augmentations urgentes des pensions de retraite, refus de l'ensemble des projets de lois liberticides et réactionnaires » étaient les mots d'ordre des manifestantes et manifestants.

